

Le 23 mai dernier, une délégation de notre syndicat a participé activement à la réunion relative à la filière technique. L'Administration composée des 2 versants (secrétariat général et police) souhaite ouvrir un nouveau chantier sur la filière Technique uniquement sur la catégorie B et C. L'objet de cette réunion est de mener une réflexion sur l'amélioration de la carrière de nos collègues de la filière technique

D'apparence l'objet de la réunion part d'un bon sentiment et répond **ENFIN** à notre revendication d'une évolution de carrière pour nos collègues en poste sur des emplois techniques.

*Voici les axes de discussion que souhaite aborder l'Administration avec les représentants du personnel*

**Séquence 1 :** Les modalités de recrutement des agents techniques

**Séquence 2 :** Le déroulé de carrière au sein des corps de la filière technique

**Séquence 3 :** Les mobilités au sein de la filière technique

A l'issue de cette présentation, chaque syndicat a expliqué sa vision sur l'amélioration de la filière technique ou au contraire sa détérioration. En effet, certains syndicats n'ont pas hésité à dire ce que souhaitait entendre l'Administration :



## LA FUSION DE LA FILIERE TECHNIQUE C ET B ENTRE LES PREFECTURES ET LA POLICE !!!!

*Au motif de fluidité, de décloisonnement, d'absence de poste en B dans la filière police, ces pseudos syndicats sont prêts à détruire la filière technique des deux périmètres pour créer un vivier de technique utilisable comme le désire l'Administration locale.*



*Restant sur nos principes, toutes les composantes **FO** du MI ont rejeté cette proposition de fusion*

**FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR a clairement expliqué :**

- que nos collègues exerçaient des missions spécifiques avec de fortes contraintes. Les postes demandent beaucoup de discrétion, de disponibilité et de polyvalence.
- que le problème d'attractivité est aussi lié à la rémunération, et au faible taux d'avancement.
- que l'absence de formation est due à l'impossibilité des conducteurs et des personnels de résidence de s'y rendre.

**NOUS AVONS REVENDIQUÉ :**

- ✓ Un meilleur taux de promotion au grade de contrôleur, contrôleur supérieur et exceptionnel
- ✓ La création d'un examen professionnel pour accéder au grade ADTP1 et de contrôleur.
- ✓ Une réelle réflexion de la mutation des emplois d'APST en poste de contrôleur.

**QUEL AVENIR POUR LA FILIERE TECHNIQUE EN PREFECTURE ET SOUS PREFECTURES ???**

Face aux suppressions de postes de concierge, de jardinier, des personnels de résidence.....



*Au plus proche de vous !!!*

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



[fo-prefectures@interieur.gouv.fr](mailto:fo-prefectures@interieur.gouv.fr)



<http://www.fo-prefectures.com>

